

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 7 janvier 2026**

L'an deux mil vingt-six, le sept janvier, à dix-huit heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François RENAUD, Maire.

**PRESENTS** : M. François RENAUD, Mme Françoise NOYER, Mme Denise NORMAND, M. Éric VIGNERON, M. Stéphane BAILLY, M. Sébastien BLANCHET, Mme Véronique SIROT, M. Michaël SIROT, Mme Céline BRETON, Mme Marie-Paule STOUPAK, M. Denis AGOGUÉ, M. Michel BOUVET.

**ABSENTE EXCUSÉE** : Mme Gwenaelle GEORGES a donné pouvoir à Mme Véronique SIROT

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 13

Date de la convocation : 30 décembre 2025

Date d'affichage : 30 décembre 2025

Madame Françoise NOYER est nommée secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR**

- 1. Lecture et approbation du procès-verbal du 4 décembre 2025**
  - 2. Décisions relatives aux délégations octroyées par le Conseil Municipal au Maire exercées depuis le 4 décembre**
  - 3. Arrêtés pris par le Maire depuis le 4 décembre 2025**
  - 4. DSIL – Demande de subvention**
  - 5. Informations**
  - 6. Questions diverses**
- 
- 1. Lecture et approbation du procès-verbal du 4 décembre 2025** – Le Conseil Municipal approuve, *à l'unanimité des membres présents ou représentés*, le procès-verbal du 4 décembre 2025.
  - 2. Décisions relatives aux délégations octroyées par le Conseil Municipal au Maire exercées depuis le 10 septembre 2025** – Aucune décision n'a été prise.
  - 3. Arrêtés pris par le Maire depuis le 4 décembre 2025** – M. le Maire informe les membres de l'assemblée des arrêtés qui ont été pris depuis le 4 décembre dernier.

**4. DSIL – Demande de subvention**

Monsieur le Maire expose le projet de rénovation du pont du Petit Pâtis dont le coût prévisionnel s'élève à 289 770.00 € HT pour les travaux et à 43 345.00 € HT pour les frais d'études, soit un coût global de 399 738.00 € TTC. Ce dossier est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la DSIL.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, *à l'unanimité des membres présents ou représentés* d'arrêter le projet de rénovation du pont du Petit Pâtis, de solliciter une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)

**5. Informations**

**M. le Maire informe** les membres de l'assemblée :

- Que les dossiers d'appel d'offres concernant le marché d'électricité ont été réceptionnés et consultés le 26 décembre 2025 et qu'EDF a été retenu.
- Qu'une économie importante est à retenir concernant la consommation d'électricité à l'école maternelle du Pierrefi depuis l'installation de nouveaux radiateurs mais aussi une forte diminution de consommation d'éclairage public est à noter depuis l'installation des LED.
- Qu'un mail concernant l'entretien du siphon du Canal est arrivé en Mairie mais que les renseignements ne sont pas assez précis et qu'un complément d'information sera demandé.
- Que le garage CITROEN a demandé l'autorisation d'exposer un véhicule électrique sur le marché le samedi matin.
- Qu'une pétition est en cours pour le maintien des facteurs à Léré. Cette pétition est disponible dans les différents commerces léréens mais aussi à l'accueil de la Mairie. Monsieur le Maire indique qu'il doit recevoir un des responsables de la Poste le 20 janvier 2026 pour faire un point sur l'avancée des décisions qui auront été prises. Mr BLANCHET précise que c'est en concertation avec les syndicats que la pétition a été lancée. Monsieur le Maire invite tous les élus à soutenir le maintien du centre courrier à Léré.

**6. Questions diverses**

**M. Éric VIGNERON :**

- Informe que trois devis ont été reçus concernant les changements de menuiserie de la salle des fêtes et un devis est en attente.
- Informe que le curage de la Judelle sera fait pendant la première quinzaine de janvier
- Informe que l'entreprise Bordillon est intervenue au centre de soins pour réparer les fissures du toit terrasse.

**Mme Denise NORMAND :**

- Indique que le spectacle de Noël des écoles a apporté entière satisfaction.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h05.

Le 14 janvier 2026.

Le Maire,



François RENAUD.